

Dossier de candidature en première année de Section de Technicien Supérieur. Rentrée 1993.

Numéro d'inventaire : 2011.01370

Auteur(s) : François Dumont

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Académie de Paris (Paris)

Date de création : 1993

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Fiche cartonnée jaune imprimée en noir

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Dossier rempli par un élève de terminale A3 en 1992-1993. Partiellement rempli. Non utilisé. Notice explicative pour remplir le dossier.

Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Baccalauréat préparé : _____

AVIS MOTIVE DES PROFESSEURS DE LA CLASSE TERMINALE

sur la poursuite des études dans la spécialité demandée

FAIRE FIGURER TOUTES LES DISCIPLINES SUIVIES PAR L'ELEVE EN CLASSE TERMINALE

DISCIPLINES	AVIS MOTIVE	Moyenne des notes obtenues par l'élève	Echelle des notes de la classe		NOMS et Signatures des Professeurs
			Note la + faible	Note la + forte	
Philosophie	Élève sérieux méthode	11	4	13	SALMON
Culturoartistique	Remarquable travail de qualité ponctuel, méthodique et sérieux	14,5	10,15	15	MAR. DEBRAY
Arts plastiques TP	Tenacité et sensibilité	13,45	12,8	16	DEBRAY

I 05/RC

APPRECIATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT sur l'aptitude de l'élève à poursuivre des études dans la spécialité choisie :

CONCLUSION : Avis très favorable - Avis favorable - Sans opposition - Défavorable

NOM :

Date :

CACHET :

Signature :

DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Admis

Motif : _____

Inscrit en liste d'attente

Rang :

Non admis

Date :

CACHET

Signature :

ACADEMIE
DE PARIS

REEMPLIR UN DOSSIER PAR VOEU

RENTREE 1993

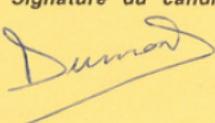
Pour les spécialités rares s'adresser à l'établissement d'accueil

Académie d'origine :	CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE SECTION DE TECHNICIEN SUPERIEUR	Spécialité sollicitée *(1) (préciser l'option le cas échéant)										
Etablissement fréquenté :		Etablissement demandé :										
Baccalauréat préparé :		N° d'inscription au Bac :										
NOM *(2) <u>M^r DOMONT</u> Prénom : <u>François</u> NOM de jeune fille : _____ Né(e) le : <u>13/06/75</u> Nationalité : <u>français</u> Adresse : <u>11 rue des Chauffourniers</u> Code postal : <u>75019 Paris</u> Téléphone : <u>42.00.44.48.</u> N° INSEE <table border="1" style="display: inline-table; width: 100px; height: 20px; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>												Langues vivantes demandées : *(3) 1 <u>Allemand</u> 2 <u>Anglais</u> Régime : *(4) Externe Demi-pensionnaire

NOMS ET ADRESSES DES ETABLISSEMENTS FREQUENTES DEPUIS LA CLASSE DE SECONDE				
ANNEE SCOLAIRE	ETABLISSEMENT	CLASSE ET SECTION SUIVIES		LANGUES ETUDIÉES
		CLASSE	SECTION	
1990 - 1991	Lycée Lamartine	seconde		LV I: Allemand LV II: Anglais
1991 - 1992	Lycée Lamartine	première	A3	LV I: Allemand LV II: Anglais
1992 - 1993	Lycée Lamartine	terminale	A3	LV I: Allemand LV II: Anglais
19 - 19				

Diplôme(s) obtenu(s) précédemment : _____ année _____
 _____ année _____

Diplôme préparé (autre que le baccalauréat) : _____

Date de la demande d'admission :	Signature du candidat : 	Signature et qualité (père, mère, tuteur, tutrice) de la personne responsable :
----------------------------------	--	---

*(1), *(2), *(3) et *(4) voir la notice jointe

11 MEMBRE HYTLW 1000
le LUNDI 5 AVRIL 93
NOTICE

ANNEXE 3

EXPLICATIONS POUR REMPLIR LE DOSSIER :

- 1) Indiquer en caractères majuscules la spécialité demandée
- 2) faire précéder le nom de M., Mme, Mlle.
- 3) Indiquer obligatoirement deux langues vivantes pour les BTS :
 - * Bureautique et secrétariat- option B: secrétariat trilingue
 - * Commerce International
 - * Hôtellerie-Restauration- option A : Hôtellerie.
- 4) Pour les internats des Académies de Créteil et Versailles, s'adresser au Rectorat de l'Académie correspondante.

Pour PARIS, le Lycée Maurice Ravel - 89 Cours de Vincennes - 75020 PARIS possède un internat de jeunes filles
et le Lycée technique Dorian - 74 av. Philippe Auguste - 75011 PARIS un internat mixte.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- La photocopie des notes obtenues aux épreuves anticipées de français,
- La photocopie du relevé des notes obtenues au baccalauréat pour les candidats déjà bacheliers,
- Les photocopies des bulletins trimestriels de la classe de 1ère et des deux premiers trimestres de la classe de Terminale;

A l'issue des conseils de classes, le bulletin du 3ème trimestre devra être transmis à l'établissement d'accueil,

- La fiche d'état civil ou extrait de naissance ou copie certifiée conforme du livret de famille portant mention de la naissance,
- 1 enveloppe autocollante de format normal libellée à votre adresse et affranchie au tarif normal,
- 1 enveloppe autocollante format 23x32 libellée à votre adresse et affranchie pour un poids de 50gr dans laquelle vous glisserez les pièces demandées ci-dessus.

DEPOT DU DOSSIER

Une fois constitué, ce dossier devra être déposé au secrétariat du Lycée fréquenté à une date qu'il vous fixera.

Les candidats non scolarisés en classe de Terminale durant l'année scolaire en cours devront déposer leur(s) dossier(s) auprès du ou des Lycées sollicités **avant le 28 AVRIL 1993.**

DEMANDE DE BOURSES

Une bourse d'enseignement secondaire cesse automatiquement après le succès au baccalauréat. Il est donc indispensable que les familles fassent une nouvelle demande de bourse pour les classes post baccalauréat. Elles l'adresseront **AVANT LE 1ER AVRIL** au Chef d'Etablissement dans lequel l'élève se trouve actuellement scolarisé.

NOTE AU CANDIDAT

- La décision d'admission ou de non admission dans les établissements demandés vous sera communiquée dans les meilleurs délais possibles. En cas d'admission, elle n'est définitive qu'après présentation de l'attestation de succès au Baccalauréat et dépôt de l'original du "relevé de décision", qui vous sera remis avec les résultats.
- Ne sollicitez pas inutilement le secrétariat des établissements.
- Prévoyez votre inscription en Université ou en I.U.T. au cas où votre candidature ne serait pas retenue en S.T.S.